



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/WP.5/36  
18 octobre 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances  
et l'économie des transports

**RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ D'EXAMINER LES TENDANCES  
ET L'ÉCONOMIE DES TRANSPORTS SUR SA DIX-SEPTIÈME SESSION  
(20-21 septembre 2004)**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<i>Paragraphes</i>
Participation et ouverture de la session .....	1 - 2
Adoption de l'ordre du jour .....	3
Activités des organes de la CEE présentant un intérêt pour le Groupe de travail .....	4 - 5
a) Commission économique pour l'Europe .....	4
b) Comité des transports intérieurs et organes subsidiaires .....	5
Réalisation des corridors et zones de transport paneuropéens .....	6 - 10
a) Corridors et zones de transport paneuropéens .....	8 - 9
b) Goulets d'étranglement des infrastructures et liaisons manquantes .....	10

**TABLE DES MATIÈRES (Suite)**

	<u>Paragraphes</u>
Évaluation des projets d'infrastructure dans le domaine des transports intérieurs .....	11 - 12
Amélioration progressive des infrastructures de transport.....	11 - 12
Liaisons de transport Europe-Asie .....	13 - 15
a) Activités relatives au développement des liaisons de transport Europe-Asie .....	13 - 14
b) Organisation de trains de démonstration .....	15
Relation entre le transport et le développement économique.....	16 - 17
Systèmes de financement des infrastructures de transport .....	18 - 19
Transports dans la région méditerranéenne .....	20 - 21
a) Centre d'études des transports pour la Méditerranée occidentale (CETMO) et Transport Study Centre for the Eastern Mediterranean (TRANSCEM).....	20
b) Développement des transports dans la région méditerranéenne.....	21
Assistance aux pays en transition .....	22 - 26
Système européen cohérent d'infrastructures de transport international.....	27 - 29
a) Développement d'infrastructures de transport international .....	27
b) Notion de qualité du service .....	28 - 29
Projet de programme de travail pour la période 2005-2009 .....	30
Élection du Bureau pour les sessions du Groupe de travail en 2005 et 2006.....	31
Questions diverses .....	32
Adoption du rapport .....	33

\* \* \*

Annexe: Projet de programme de travail pour 2005-2009

## RAPPORT<sup>1</sup>

### PARTICIPATION ET OUVERTURE DE LA SESSION

1. Le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports a tenu sa dix-septième session les 20 et 21 septembre 2004 sous la présidence de MM. V. Arsenov (Fédération de Russie) et W. Żarnoch (Pologne), Vice-Président de la session. Y ont participé des représentants des pays membres de la CEE suivants: Allemagne, Arménie, Azerbaïdjan, Bulgarie, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Grèce, Hongrie, Kazakhstan, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Suisse, Turquie et Ukraine. La Commission des Communautés européennes était représentée ainsi que la Commission du Danube (CD) et le Bureau central du projet TEM.

2. En ouvrant la session, le Directeur de la Division des transports de la CEE a souhaité la bienvenue aux participants et en particulier aux représentants de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, du Kazakhstan et de l'Ouzbékistan dont la participation avait été rendue possible par la réussite du projet de la Division intitulé «Facilitation de la participation des pays d'Asie centrale et du Caucase aux réunions du Comité des transports intérieurs de la CEE et de certains organes subsidiaires» et financé par l'Union européenne. L'objectif du projet est d'aider un représentant par pays à participer à un certain nombre de réunions organisées à Genève par la CEE. Les pays bénéficiaires sont les suivants: Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. L'ordre du jour provisoire (TRANS/WP.5/35) a été adopté.

### ACTIVITÉS DES ORGANES DE LA CEE PRÉSENTANT UN INTÉRÊT POUR LE GROUPE DE TRAVAIL

a) Commission économique pour l'Europe

Document: E/2004/37-E/ECE/1416.

4. Le Directeur de la Division des transports de la CEE a informé le Groupe de travail des décisions prises par la Commission à sa cinquante-neuvième session (Genève, 24-26 février 2004), sur des questions telles que la réforme de la CEE, les grandes orientations de ses activités, l'assistance technique qu'elle apporte et la concertation avec d'autres organisations.

b) Comité des transports intérieurs et organes subsidiaires

Documents: ECE/TRANS/156, TRANS/2004/18 et TRANS/2004/19.

5. Le Directeur de la Division des transports de la CEE a aussi informé le Groupe de travail des résultats de la soixante-sixième session du Comité des transports intérieurs (17-19 février 2004) et

---

<sup>1</sup> Les parties du texte soulignées correspondent aux décisions prises par le Groupe de travail à la fin de la session.

des décisions prises par le Comité qui portaient sur le domaine d'activité du Groupe de travail (ECE/TRANS/156, par. 33 à 42).

## RÉALISATION DES CORRIDORS ET ZONES DE TRANSPORT PANEUROPÉENS

Documents: TRANS/2004/6; COM(2003) 564 final

6. Le Groupe de travail a pris note des propositions présentées pour le suivi des conclusions du «Séminaire sur le développement des infrastructures de transport pour une Europe élargie» qui a eu lieu en 2003 à Paris. Il a pris note en particulier des propositions relatives à son domaine de compétence, présentées dans le document TRANS/2004/6, tendant à i) mettre à jour l'ancien rapport sur les goulets d'étranglement et les liaisons manquantes, ii) examiner la possibilité d'appliquer des critères similaires aux critères du groupe Van Miert pour la hiérarchisation des projets dans les pays du Caucase et de l'Asie centrale et dans d'autres pays membres de la CEE et iii) déterminer quels sont les projets prioritaires sur les principaux axes de transport des différents réseaux d'infrastructure CEE dans une Europe élargie, le Caucase et l'Asie centrale. Dans ce contexte, le Groupe de travail a fait observer qu'à sa seizième session, il avait déjà engagé un débat sur la façon de donner suite à la proposition tendant à mettre à jour l'ancien rapport sur les goulets d'étranglement et les liaisons manquantes (TRANS/WP.5/R.44).

7. Le Groupe de travail a demandé au secrétariat de présenter les critères utilisés par le groupe Van Miert pour la hiérarchisation des projets sur les réseaux transeuropéens de transport, en vue de leur examen à la prochaine session pour que puisse être examinée la façon dont des critères similaires pourraient être élaborés et appliqués pour la hiérarchisation des projets d'infrastructure dans le cadre d'une Europe élargie<sup>2</sup>, du Caucase, de l'Asie centrale et d'autres pays membres de la CEE.

a) Corridors et zones de transport paneuropéens

8. La représentante de l'Union européenne a informé le Groupe de travail des activités récemment menées par l'Union en ce qui concerne les corridors de transport paneuropéens. À ce propos, elle a mentionné l'engagement de travaux sur une étude détaillée des corridors et zones de transport paneuropéens, tels qu'ils ont été définis lors de la Conférence d'Helsinki en 1997. Du fait de l'élargissement de l'Union européenne, entre autres faits nouveaux, la Commission européenne se lance dans un processus de hiérarchisation des principaux projets et axes et tronçons transfrontières par le biais de l'Union européenne élargie. À la suite de la décision prise au séminaire sur le thème «Les transports dans une Europe élargie», tenu à Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne) en juin 2004, la Commission européenne a créé un groupe de haut niveau chargé d'arriver à un accord sur l'expansion des principaux axes des réseaux transeuropéens vers les pays voisins, les nouvelles autoroutes de la mer et les projets prioritaires à réaliser sur ces axes. Le premier rapport du groupe de haut niveau est attendu en décembre 2004 et le rapport final au deuxième semestre de 2005. La représentante de l'Union européenne a réaffirmé l'intérêt que l'UE porte au développement des infrastructures, non seulement dans l'Union européenne élargie, mais aussi dans la région méditerranéenne, la partie occidentale des Balkans et les nouveaux pays limitrophes de l'UE.

---

<sup>2</sup> Dans ce contexte, on utilise l'expression «Europe élargie» pour désigner, comme le fait l'Union européenne, la Fédération de Russie, les États occidentaux nouvellement indépendants (Biélorus, République de Moldova et Ukraine) et les pays de la Méditerranée du Sud.

9. Notant les activités en cours au sein de l'Union européenne pour réexaminer les corridors et axes prioritaires paneuropéens en tenant compte de l'élargissement de l'Union européenne, le Groupe de travail a demandé à la Commission européenne de lui présenter des informations sur ces faits nouveaux à sa prochaine session.

b) Goulets d'étranglement des infrastructures et liaisons manquantes

Documents: TRANS/WP.5/2004/1 et Add.1

10. Notant l'importance des nombreux changements qui se sont produits dans les infrastructures de la région de la CEE depuis 1993, année de la publication du rapport intitulé «Goulets d'étranglement des infrastructures et liaisons manquantes dans le réseau européen des transports» (TRANS/WP.5/R.44), le Groupe de travail a chargé le secrétariat de faire distribuer, le 15 octobre 2004 au plus tard, le questionnaire modifié par le Groupe et de demander aux pays membres de formuler leurs observations à ce sujet. Ces observations devraient être communiquées au secrétariat le 30 novembre 2004 au plus tard. Le secrétariat fera ensuite distribuer la version finale du questionnaire aux pays membres et présentera à la prochaine session du Groupe de travail les renseignements recueillis.

## **ÉVALUATION DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

### Amélioration progressive des infrastructures de transport

Document: TRANS/WP.5/2004/2.

11. Le Groupe de travail a pris note des grandes lignes d'un projet de directives sur l'amélioration progressive des infrastructures de transport élaboré par le secrétariat dans le document TRANS/WP.5/2004/2. Il a considéré qu'il pourrait être nécessaire d'examiner plus avant les éléments de cette amélioration progressive en fonction de l'intérêt que pourrait avoir un tel document pour un grand nombre de pays membres. Il a été indiqué qu'en plus des informations déjà recueillies grâce à la BEI, aux projets TER et TEM de la CEE et à certaines contributions nationales, des renseignements sur les activités pertinentes pourraient être obtenus de la CEMT et de l'AIPRC.

12. Le Groupe de travail a décidé de continuer à examiner la question de l'amélioration progressive à ses futures sessions. Il a demandé au secrétariat de faire distribuer le document TRANS/WP.5/2004/2 à tous les pays membres, le 15 octobre 2004 au plus tard, et de demander des informations sur les expériences nationales concrètes en matière d'amélioration progressive des infrastructures de transport. Il a en outre demandé aux pays membres d'indiquer concrètement, le 30 novembre 2004 au plus tard, s'ils souhaitent que le Groupe de travail procède à un examen des diverses expériences nationales en matière d'amélioration progressive ou établisse un document plus formel contenant des directives (ou des recommandations) sur l'amélioration progressive des infrastructures de transport.

## LIAISONS DE TRANSPORT EUROPE-ASIE

Documents: TRANS/WP.5/2004/3 et Add.1

### a) Activités relatives au développement des liaisons de transport Europe-Asie

13. Les représentants de l'Azerbaïdjan, du Kazakhstan et de l'Ouzbékistan ont rendu compte en détail des faits les plus récents intervenus en matière de transport dans leurs pays respectifs. Ils ont mis l'accent sur des évolutions importantes concernant la modification de la part des divers modes de transport dans leurs systèmes nationaux de transport, les activités notables de développement des infrastructures en cours ou prévues, les efforts visant à restructurer et réorganiser leurs secteurs des transports et les initiatives visant à intégrer plus rapidement leurs systèmes nationaux de transport dans les réseaux régionaux et mondiaux.

14. Le Groupe de travail a été informé des raisons du retard dans la création de l'Équipe spéciale. Certaines délégations ont estimé qu'en raison du nombre croissant et du vaste champ des activités visant à développer les liaisons de transport Europe-Asie, la nécessité d'un renforcement de la coordination se faisait plus nettement sentir. Notant le rôle de pivot que la CEE pouvait jouer pour assurer une coordination des efforts visant à développer ces liaisons, le Groupe de travail a demandé au secrétariat d'organiser une réunion informelle d'une journée, à Genève en avril 2005, avec la participation d'un nombre limité de pays intéressés (Allemagne, Arménie, Azerbaïdjan, Fédération de Russie, Kazakhstan, Ouzbékistan, Pologne, Turquie et Ukraine) et de la CESAP. L'objectif de cette réunion serait d'étudier les moyens d'assurer avec le maximum d'efficacité le suivi et la coordination des travaux en cours sur le développement des liaisons de transport Europe-Asie dans le cadre de divers organismes internationaux, et d'élaborer des recommandations pour la coopération entre les pays intéressés, les organisations internationales et les institutions. Le Groupe de travail a demandé au secrétariat d'établir un document de base contenant des informations sur le sujet pour examen lors de la réunion informelle.

### b) Organisation de trains de démonstration

Document: TRANS/WP.5/2004/4.

15. Le Groupe de travail a pris note et s'est félicité des renseignements communiqués par la Turquie, sur l'organisation d'essais de trains de démonstration sur son territoire. Le Groupe de travail a demandé aux représentants de la Fédération de Russie, de la Turquie et des autres pays membres de l'informer à sa prochaine session sur les faits nouveaux intéressant les trains-blocs de démonstration. Il a en outre invité les autres pays qui envisageaient d'organiser des trains-blocs de démonstration de tenir le secrétariat informé de leurs projets.

## RELATION ENTRE LE TRANSPORT ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Document: TRANS/WP.5/2004/5.

16. Le Groupe de travail a pris note du document contenant les vues de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie et de la Roumanie sur l'évolution du rôle des transports aux divers stades du développement économique. Conscient que l'un des principaux éléments de son programme de travail et plusieurs objectifs stratégiques du Comité des transports intérieurs

relèvent de son domaine d'activité, il a réaffirmé son intérêt et son attachement pour la poursuite de l'étude sur les relations entre le développement économique et les transports à ses futures sessions.

17. À cet égard, le Groupe de travail a demandé au secrétariat d'inviter les pays membres et les organisations internationales à fournir des informations sur le rôle des transports dans le développement économique, en mettant tout particulièrement l'accent sur les relations entre les infrastructures de transport disponibles et leur impact sur le développement économique.

## **SYSTÈMES DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT**

Document: TRANS/WP.5/2004/6.

18. Le Groupe de travail a noté que la question des systèmes de financement des infrastructures de transport avait suscité un vif intérêt. Les systèmes de partenariat public-privé en particulier ont été jugés très intéressants pour un certain nombre de pays membres. Il a été indiqué qu'il existait une volumineuse documentation sur ce sujet, mais qu'il fallait poursuivre les efforts pour mettre en commun les diverses expériences nationales et déterminer les meilleures pratiques pour appliquer ces systèmes aux infrastructures de transport.

19. Le Groupe de travail a donc décidé de poursuivre, à ses prochaines sessions, l'examen des différentes modalités de financement de l'infrastructure des transports ainsi que des enseignements que l'on peut tirer de leur application. Il a demandé au secrétariat d'établir, pour sa prochaine session, une analyse des travaux pertinents sur les systèmes de partenariat privé-public pour le financement des infrastructures de transport menés dans le cadre de la CEE (au titre du programme de l'Alliance pour les partenariats public-privé), dans le cadre des projets TER et TEM de la CEE et dans le cadre d'autres organisations internationales. En attendant les résultats du débat sur ces questions à la prochaine session du Groupe de travail, des pays membres ont fait part de leur souhait qu'une session extraordinaire du Groupe de travail soit consacrée à l'examen des questions touchant le financement des projets d'infrastructure de transport, en particulier les systèmes de partenariat public-privé, afin de procéder à un échange de vues et de données d'expérience entre les pays.

## **TRANSPORTS DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE**

a) Centre d'études des transports pour la Méditerranée occidentale (CETMO) et Transport Study Centre for the Eastern Mediterranean (TRANSCEM)

Document: TRANS/WP.5/2004/7.

20. Le Groupe de travail a pris note et s'est félicité des renseignements concernant les travaux en cours et les activités prévues au CETMO et au TRANSCEM. Il a demandé aux Directeurs du CETMO et du TRANSCEM de rendre compte des résultats de leurs activités lors de sa prochaine session.

b) Développement des transports dans la région méditerranéenne

21. Le Groupe de travail a été informé que, faute de ressources, le séminaire sur l'analyse des flux de marchandises dans la région méditerranéenne, qui avait été proposé par le CETMO,

ne pouvait se tenir en 2004 comme prévu malgré tous les efforts faits par le secrétariat pour obtenir les fonds nécessaires. Le Groupe de travail a demandé au secrétariat de soulever la question du soutien financier qui pourrait être accordé pour l'organisation de ce séminaire lors de la prochaine réunion des directeurs des Divisions des transports de toutes les Commissions régionales de l'ONU prévue à Genève les 29 et 30 septembre 2004.

## **ASSISTANCE AUX PAYS EN TRANSITION**

Document: TRANS/WP.5/2004/8.

22. Le secrétariat a communiqué des renseignements détaillés sur le projet inscrit au Compte des Nations Unies pour le développement (UNDA), concernant le renforcement des capacités de création de liaisons de transport interrégional. Pour ce qui est de l'exécution de ce projet en faveur de 18 pays bénéficiaires sélectionnés, les Divisions des transports de la CEE et de la CESAP confirment que le plus haut rang de priorité est donné au développement des liaisons de transport Europe-Asie. La première réunion du groupe d'experts au niveau de la définition des politiques pour le projet a déjà eu lieu en mars 2004 et la deuxième se tiendra en novembre 2005. L'objectif du projet est d'aider les pays bénéficiaires à renforcer leurs capacités nationales d'établissement de liaisons terrestres et terrestres/maritimes et de promouvoir la coopération interrégionale pour faciliter le commerce et le tourisme interrégionaux.

23. Le Directeur de la Division des transports de la CEE a informé le Groupe de travail sur la contribution de la CEE et les résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des institutions internationales pour le financement et le développement sur la coopération en matière de transport de transit, qui s'est tenue à Almaty (Kazakhstan) en août 2003. Avec d'autres organismes des Nations Unies et des institutions internationales, la CEE a contribué à l'adoption du Programme d'action d'Almaty qui porte sur les besoins particuliers des pays en développement sans littoral. Parmi les pays appartenant à ce groupe figurent des pays membres de la CEE, dont les besoins particuliers en matière de développement feront l'objet d'une attention particulière dans le cadre de la poursuite des activités de la CEE et de sa Division des transports.

24. Le Groupe de travail a estimé que l'expérience accumulée dans le cadre des projets TEM et TER de la CEE pourrait être utile pour aider les pays membres du Caucase et de l'Asie centrale à intégrer leurs systèmes de transport et à établir des liaisons de transport Europe-Asie. En outre, notant que les comités directeurs des projets TEM et TER de la CEE incluaient dans leurs activités l'examen des liaisons de transport Europe-Asie, le Groupe de travail a recommandé que les pays membres du Caucase et de l'Asie centrale ainsi que d'autres pays membres, qui ne sont pas encore membres des projets TEM et TER de la CEE, envisagent la possibilité d'en devenir membres à part entière et de participer activement aux travaux réalisés au titre des deux projets.

25. Plusieurs délégations se sont dites préoccupées par l'absence de poste de deuxième conseiller régional pour les transports à la Division des transports de la CEE. Le Groupe de travail a estimé que les projets TER et TEM de la CEE étaient déjà bien en place et que le Conseiller régional en activité n'avait donc plus besoin d'y consacrer autant de temps qu'auparavant. Conscient des besoins plus importants en assistance des pays du Caucase et de l'Asie centrale et d'autres pays membres de la CEE, le Groupe de travail a invité le Directeur



de la Division des transports de la CEE à examiner la possibilité de redistribuer la charge de travail du Conseiller régional de façon qu'il puisse aider davantage les pays susmentionnés.

26. Le Groupe de travail a demandé au secrétariat de lui rendre à nouveau compte de l'assistance aux pays en transition à sa prochaine session. Il a en outre de nouveau invité les gouvernements et les organisations ou institutions internationales pertinentes à contribuer au Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance aux pays en transition (TFACT) et à informer le secrétariat du type d'assistance qu'ils pourraient fournir.

## **SYSTÈME EUROPÉEN COHÉRENT D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT INTERNATIONAL**

### a) Développement d'infrastructures de transport international

Document: TRANS/WP.5/2004/9.

27. Le Groupe de travail a pris note des modifications apportées depuis sa session de 2002 aux infrastructures de transport international, telles qu'elles figurent dans l'AGR, l'AGN, l'AGC et l'AGTC ainsi qu'aux infrastructures des projets TER et TEM de la CEE et a demandé au secrétariat de présenter des informations de même nature pour sa session de 2006.

### b) Notion de qualité du service

Documents: TRANS/WP.5/2004/10 et Add.1

28. Le Groupe de travail a estimé qu'il y avait lieu, dans ses futures activités, de mettre tout particulièrement l'accent sur la notion de qualité du service. De nouvelles améliorations et modifications ont été proposées pour la structure et le contenu du questionnaire adopté à la dernière session.

29. Le Groupe de travail a décidé de poursuivre l'examen de la notion de qualité du service à sa prochaine session. Il a prié le secrétariat de tenir compte des modifications proposées et de présenter, pour examen à sa prochaine session, un document récapitulant toutes les réponses.

## **PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE 2005-2009**

Document: TRANS/WP.5/2004/11.

30. Le Groupe de travail a modifié son projet de programme de travail pour 2005-2009 et l'a approuvé tel qu'il est reproduit dans l'annexe au présent rapport. Il a approuvé le tableau reproduit dans le document TRANS/2004/19 indiquant les activités de son programme de travail qui portent sur les questions recensées dans les objectifs stratégiques du Comité.

## **ÉLECTION DU BUREAU POUR LES SESSIONS DU GROUPE DE TRAVAIL EN 2005 ET 2006**

31. MM. Wojciech ŻARNOCH (Pologne) et Ralph KELLERMANN (Allemagne) ont été respectivement élus Président et Vice-Président pour les sessions du Groupe de travail en 2005 et 2006.

## **QUESTIONS DIVERSES**

32. La dix-huitième session du Groupe de travail a été provisoirement fixée aux 19 et 20 septembre 2005.

## **ADOPTION DU RAPPORT**

33. En application de la décision prise par le Groupe de travail, les décisions prises à la présente session ont été adoptées en fin de session. Le rapport de la présente session, incluant les décisions ci-dessus, a été établi par le Président et le Vice-Président, avec le concours du secrétariat, et sera présenté au Comité des transports intérieurs.

---

Annexe**PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2005-2009****ACTIVITÉ 02.1: TENDANCES ET ÉCONOMIE DES TRANSPORTS**

Examen des tendances générales de l'évolution et de la politique des transports et analyse d'aspects particuliers de l'économie des transports

Priorité: 1

Exposé succinct: Examen des tendances générales de l'évolution des transports et analyse d'aspects particuliers de l'économie des transports, y compris le développement des transports dans la région méditerranéenne et échange d'informations sur ces questions.

Travail à faire: Le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5) envisagera et entreprendra les activités ci-dessous:

**ACTIVITÉS PERMANENTES**

- a) Étude des aspects économiques des transports compte tenu: i) du processus d'intégration en cours dans la région de la CEE; ii) des réformes en cours dans les pays ~~en transition~~ **membres**, en suivant l'évolution actuelle du secteur des transports afin de recenser, d'encourager et de faire connaître les exemples positifs pour le développement des transports.

Résultats escomptés: Rapport sur l'évolution des transports selon que de besoin.

Priorité: 2

- b) Examen périodique des faits nouveaux importants intervenus dans la politique des transports intérieurs des pays membres de la CEE, afin de rendre plus transparente l'évolution à moyen et à long terme des transports. Le Groupe de travail (WP.5) examinera toutes les décisions, d'ordre général ou particulier, récemment prises dans les pays membres, qui devraient avoir des incidences sur l'organisation des transports, et tiendra compte des conclusions auxquelles on sera parvenu dans les réunions internationales, en mettant l'accent sur les points saillants de l'évolution des transports.

Résultats escomptés: Rapports sur les faits nouveaux dans les transports intérieurs des pays membres (tous les cinq ans; prochain rapport: 2007).

Priorité: 1

- c) Examen de l'évolution des grandes lignes européennes de trafic en vue **d'assurer un développement cohérent des liaisons de transport avec la desserte des zones de transport paneuropéennes.**

Résultats escomptés: Rapport sur l'évolution des transports dans les zones de transport paneuropéennes (2004 2005).

Priorité: 2

- d) ~~Suivi de l'évolution~~ des **faits nouveaux intéressant les** couloirs de transport paneuropéens ~~en coopération avec la CE.~~

Résultats escomptés: rapport sur les progrès accomplis dans **la conception et la réalisation** des couloirs de transport paneuropéens (2004 2005).

Priorité: 1

- e) Étude de la relation réciproque entre les accords en vigueur de la CEE (AGR, AGC, AGTC et son Protocole, AGN) et les projets en cours (TEM, TER) **de la CEE d'une part** et la procédure de planification du réseau de transport paneuropéen **d'autre part**, afin:
- D'indiquer les grands itinéraires internationaux dont il faut envisager la réfection et la modernisation, en définissant des priorités et un calendrier compte tenu des segments des réseaux affectés par des goulets d'étranglement et des liaisons manquantes;
  - D'évaluer le coût de ce plan d'infrastructure et de faire des suggestions pour son financement.

Résultats escomptés: Rapport semestriel sur un système européen cohérent d'infrastructures de transport international (2004-2006). Priorité: 1

- f) Poursuite de l'élaboration des éléments du programme de travail commun CESAP/CEE sur le développement des liaisons de transport terrestre entre l'Europe et l'Asie ainsi qu'analyse des conclusions des réunions internationales sur la question.

Résultats escomptés: Rapport sur les liaisons de transport Europe-Asie (2004-2005). Priorité: 1

- g) Dispositifs de financement de l'infrastructure de transport.

Résultats escomptés: Rapport sur les expériences nationales. Priorité: 1

- h) Mise en place d'un encadrement efficace pour l'entretien et l'exploitation des infrastructures de transport, et ainsi optimisation de la nécessité de nouveaux investissements (lié au développement du concept de qualité des services).

Résultats escomptés: Rapport sur la qualité des services de transport (2004-2005). Priorité: 2

- i) Amélioration des méthodes existantes de planification des transports, y compris les aspects environnementaux, et relation entre transports et développement économique.

Priorité: 2

- j) Amélioration de la coordination et de l'intégration intermodales en vue d'établir un système de transport européen équilibré.

Priorité: 2

- k) Collecte de données sur les investissements dans les infrastructures de transport et étude des incidences des progrès de la répartition modale sur ces infrastructures, en tenant particulièrement compte des coûts externes, afin de faire ressortir l'interaction entre infrastructure et développement modal.

Priorité: 3

- l) ~~Activités d'Assistance aux pays en transition relatives à~~ **pour** l'adaptation institutionnelle de l'administration d'État et des entreprises de transport à l'économie de marché, y compris également grâce au soutien du Fonds d'affectation spéciale CEE-ONU pour l'assistance aux pays en transition (TFACT)<sup>3</sup>.

Résultats escomptés: Rapport annuel sur l'assistance aux pays à économie en transition (2004 2005). Priorité: 1

- m) Renforcement de la coopération avec les centres méditerranéens d'études et de formation en matière de transport, ~~dont les résultats seront soumis au Comité~~ pour que tous les pays de la CEE puissent bénéficier des activités menées à bien, y compris l'organisation d'ateliers.

Résultats escomptés: Rapport annuel sur les activités des centres d'études et de formation (2004 2005). Priorité: 2

- n) Analyse de l'évolution des transports dans le bassin méditerranéen et la région de la mer Noire et promotion d'accords internationaux de transport en vue de permettre aux pays méditerranéens, en particulier, d'y adhérer. Priorité: 3

- o) Information sur les études concernant l'établissement d'une liaison permanente entre l'Europe et l'Afrique par le détroit de Gibraltar.

Résultats escomptés: Rapport semestriel des Gouvernements marocain et espagnol sur l'état d'avancement de l'analyse de la liaison permanente Europe/Afrique par le détroit de Gibraltar (prochain rapport: 2005). Priorité: 3

## ACTIVITÉS À DURÉE LIMITÉE

- a) Comme suite à la Conférence sur les transports et l'environnement: conception et réalisation de programmes visant à créer des réseaux attrayants, en prenant en compte des éléments tels que l'intermodalité, l'interopérabilité et l'utilisation de véhicules respectueux de l'environnement<sup>4</sup>.

-----

<sup>3</sup> Une liste détaillée de sujets est reproduite dans le document TRANS/1999/11.

<sup>4</sup> En plus de l'élément ci-dessus, le Groupe de travail souhaite être associé aux activités relatives aux transports et à l'environnement, notamment en ce qui concerne la mise au point de méthodes communes pour la création de bases de données, la mise en œuvre de programmes scientifiques, l'assistance aux pays en transition, la formulation de directives sur l'environnement, les coûts externes et l'analyse des questions liées à la protection des zones sensibles (voir aussi les éléments I c), d), g), h); III e); IV c), f) du Programme commun d'action).